



EXTRAIT
du procès-verbal du Conseil Communal
d'Yvonand

Séance du 11.05.2026

Présidence : Mme Nicole Bachmann

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

vu le préavis de la Municipalité du 27.04.2026, **préavis 2026/04** ;
entendu les rapports des commissions ad hoc et des finances ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

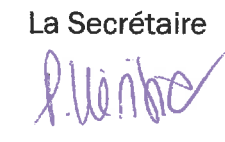
décide

1. D'autoriser la Municipalité d'entreprendre les travaux d'urgence à la suite d'un affaissement du sol au rez-de-chaussée de la Garderie le Château de sable ;
2. D'accorder le crédit nécessaire de CHF 1'530'000.00 TTC ;
3. De financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment dans le cadre du plafond d'endettement d'emprunts de la législature en cours ;
4. D'imputer le coût de ces travaux dans le compte d'investissement 54501.504.3 - Affaissement du sol de la Garderie.

La Présidente

Nicole Bachmann



La Secrétaire

Pauline Héritier